

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 842 portant rectificatif à l'arrêté n° 296 du 17 mars 1952  
relatif à l'approbation des rôles

n° 842

|                                     |                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Ministère<br>ACTES DU POUVOIR LOCAL | Date de publication<br>26 juin 1953 |
| Numéro JO<br>n° 10 du 01/08/1953    | Date du numéro<br>1 août 1953       |

TEXTE INTÉGRAL

à l'arrêté n° 296 du 17 mars 1952 d'approbation des rôles Art. 1er..... Au lieu de :  
Taxe sur les transactions. Rôle n° 3 (Forfaits) [1er et 2e semestre].....294.000 Lire : Taxe sur les  
transactions. Rôle n° 3 (Forfaits) [1er et 2e semestre].....288.000 Montant de l'arrête : Au lieu de :  
Douze millions neuf cent trente-six mille cina cent dix-sept francs Lire : Douze millions neuf cent trente mille cina cents dix-sept  
francs. .... Le reste sans changement.

Par délégation:Le Secrétaire Général.CHAMBOREDON.